

Communiqué de presse

Évry, le 22 mai 2008

Transports collectifs en Île-de-France : l'État doit prendre ses responsabilités

Pour Michel BERSON, Président du Conseil général de l'Essonne, les propos tenus par le Chef de l'État, suite à l'article publié dans le Parisien du lundi 22 mai sur l'état de saturation de la ligne A du RER, relèvent de la pure polémique politicienne.

Pour Michel BERSON, les déclarations de Nicolas SARKOZY s'apparentent plus à celles de chef de parti d'opposition, engagé dans un combat électoral, qu'à celles d'un Président de la République.

Si la bataille pour la présidence future de la Région Île-de-France apparaît aujourd'hui comme l'unique préoccupation de l'UMP, **ce sont d'abord les moyens susceptibles d'être mis en œuvre pour améliorer leurs conditions de transports qui intéressent les Franciliens.**

Michel BERSON entend donc rappeler que l'État, qui a présidé le Syndicat des transports parisiens jusqu'en 2006, sans avoir ni programmé ni financé les investissements nécessaires à l'amélioration des transports en commun en Île-de-France, porte une très lourde responsabilité dans les retards que connaissent aujourd'hui les projets de modernisation et de développement du réseau francilien de transports collectifs en Île-de-France.

Pour Michel BERSON, les dernières décennies ont été marquées un net retrait de l'État, dans le domaine des transports collectifs en Île-de-France, qui relèvent pourtant en premier de sa compétence, compte tenu notamment de son statut d'actionnaire principal de la SNCF et de la RATP.

Au-delà de ce constat, et compte tenu du montant des financements à débloquer pour remettre à niveau les lignes existantes (notamment le RER A et D) et réaliser les infrastructures nouvelles aujourd'hui indispensables, comme le tram-train Évry-Massy ou le tramway Villejuif-Athis-Mons-Juvisy-sur-Orge en Essonne, Michel BERSON demande instamment à l'État de prendre en considération la spécificité de la Région capitale.

Pour Michel BERSON, les problèmes de la saturation du réseau et de la congestion de la zone centre de la région ne pourront pas être réglés sans un engagement financier massif de l'État et la création de ressources nouvelles, mesures indispensables pour répondre aux besoins de déplacement des Franciliens.

Contact : Mélanie DUCLOS
Téléphone : 01 60 91 91 20
Portable : 06 83 98 26 65
Télécopie : 01 60 91 91 24
E-mail : mduclos@cg91.fr

